



N° D'IMPRIMÉ C62734348

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE



EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	30/05/2024	24031025
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ	
Défavorable pour défaillances critiques	<p>Défaillances critiques : 5.2.3.d.3. PNEU : Corde visible ou endommagée ARD 6.2.1.c.3. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Entrée de fumées du moteur ou d'échappement</p> <p>Défaillances majeures : 0.1.1.d.2. PLAQUES D'IMMATRICULATION : Plaque non conforme AR 0.4.1.a.2. ÉTAT DE PRÉSENTATION DU VÉHICULE : Etat du véhicule ne permettant pas la vérification des points de contrôle 1.1.13.a.2. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure excessive (marque minimale atteinte) ARD, ARG 3.4.1.b.2. ESSUIE-GLACE : Balai d'essuie-glace manquant ou manifestement défectueux AR 3.5.1.a.2. LAVE-GLACE DU PARE-BRISE : Lave-glace inopérant 4.1.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection fortement défectueux ou manquant AVG, AVD 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVG, AVD 4.3.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite ARD, ARG 4.5.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite AR 4.5.3.a.2. COMMUTATION (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE) : Totalemment inopérante 4.8.1.a.2. ÉTAT (CATADIOPTRES, MARQUAGE DE VISIBILITÉ RÉFLÉCHISSANT ET PLAQUES RÉFLÉCHISSANTES ARRIÈRE) : Catadiopre défectueux ou endommagé : fonction réfléchissante affectée ARD 5.2.3.d.2. PNEU : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté AVG, AVD 6.1.2.a.2. TUYAUX D'ÉCHAPPEMENT ET SILENCIEUX : Mauvaise fixation ou manque d'étanchéité du système d'échappement 8.2.22.e.2. OPACITÉ : Contrôle impossible des émissions à l'échappement 8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route AV, C, AR</p> <p>Défaillances mineures : 0.3.1.b.1. PLAQUE CONSTRUCTEUR : Numéro incomplet, illisible ou ne correspondant pas aux documents du véhicule 0.3.1.c.1. PLAQUE CONSTRUCTEUR : Non-concordance avec la frappe à froid 4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVG 6.1.1.c.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Corrosion AR 6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément</p>	
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ		
30/05/2024		
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE		
Contre-visite		
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE		
N° D'AGRÉMENT : S006C169		
(9) RAISON SOCIALE : SAS AUTO BILAN SLV		
(3) COORDONNÉES : 55 RUE CLAUDE BERNARD ZI SECTEUR C7 06700 SAINT LAURENT DU VAR Tél : 0492042020		
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR		
N° D'AGRÉMENT : 006C1259		
SIGNATURE :		
IDENTIFICATION DU VÉHICULE		
(2) Immatriculation et pays BV-844-KR (F)	Date d'immatriculation 21/08/2018	Date de 1 ^{ère} mise en circulation 22/05/2006
Marque SSANGYONG	Désignation commerciale KYRON	
(1) N° dans la série du type (VIN) KPTS0A1KS6P017289	(5) Catégorie internationale M1	Genre VP
Type/CNIT MSS8614EP632	Énergie GO	
Document(s) présent(s) Copie du certificat d'immatriculation visée par un vendeur professionnel		
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ		
276907		
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE		
PROCÈS-VERBAL N° : _____	DATE : _____	
N° D'AGRÉMENT DU CENTRE : _____		
MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES		
	AVANT	ARRIÈRE
	G D	G D
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-3.9 %	-2.7 %
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :	+1.1 %	-2.2 %

Attention, il existe une suite à cette page du procès-verbal



PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N° D'IMPRIMÉ C62734349

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE		(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL																	
Contrôle technique périodique		30/05/2024	24031025																	
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE		(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ																		
Défavorable pour défaillances critiques		<u>Suite du procès-verbal</u>																		
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ		endommagé G, AV, AR, D																		
30/05/2024		6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches détériorées AVG																		
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE		6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés AVD																		
Contre-visite		6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Déterioration AV																		
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE		Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 13/07/2018 : 163753 km / 16/08/2018 : 166164 km / 17/09/2020 : 203656 km / 16/11/2020 : 203665 km / 28/11/2022 : 249535 km / 06/01/2023 : 251869 km																		
N° D'AGRÉMENT : S006C169		Numéro de série relevé sur la plaque constructeur : KPTS0A1K6P017289																		
(9) RAISON SOCIALE : SAS AUTO BILAN SLV		Attention ce procès-verbal contient 2 pages																		
(3) COORDONNÉES : 55 RUE CLAUDE BERNARD ZI SECTEUR C7 06700 SAINT LAURENT DU VAR Tél : 0492042020																				
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR																				
N° D'AGRÉMENT : 006C1259																				
SIGNATURE :																				
IDENTIFICATION DU VÉHICULE																				
(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1 ^{ère} mise en circulation																		
BV-844-KR (F)	21/08/2018	22/05/2006																		
Marque	Désignation commerciale																			
SSANGYONG	KYRON																			
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre																		
KPTS0A1KS6P017289	M1	VP																		
Type/CNIT	Énergie																			
MSS8614EP632	GO																			
Document(s) présenté(s)																				
Copie du certificat d'immatriculation visée par un vendeur professionnel																				
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ		MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES																		
276907		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">AVANT</th> <th colspan="2">ARRIERE</th> </tr> <tr> <th>G</th> <th>D</th> <th>G</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) : -3.9 %</td> <td>-2.7 %</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) : +1.1 %</td> <td>-2.2 %</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			AVANT		ARRIERE		G	D	G	D	Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) : -3.9 %	-2.7 %			Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) : +1.1 %	-2.2 %		
AVANT		ARRIERE																		
G	D	G	D																	
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) : -3.9 %	-2.7 %																			
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) : +1.1 %	-2.2 %																			
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE																				
PROCÈS-VERBAL N° :		DATE :																		
N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :																				